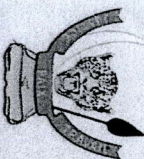


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAIRE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 46/2025 A LA SOCIETE CENTRAL MOTORS

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à l'Acquisition des engins de génie civil et de terrassement, véhicules lourds et légers, voitures vip, motos, groupes électrogènes, vélos, véhicules de transport du personnel conclu avec le Service National, pour un montant total hors taxe de dollars américains dix-sept millions cinq cent quatre-vingt-deux mille cinq cent (USD 17 582 500,00) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cent vingt-trois mille septante sept, cinquante centimes (USD 123 077,50), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 03/03/2025.

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Mr. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général